

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

#### SECTION 1 : Identification

**Nom de la substance :** Indicateur d'alcalinité totale

**Code produit :** KZAI6925-A

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation :**

Recommandé pour utilisation en tant que réactif en laboratoire uniquement.

#### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
9 Barnhart Drive  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Fournisseur:**

Aqua Analytics  
245 Matheson Blvd East, Units 1 & 2  
Mississauga, Ontario Canada L4Z 3C9  
(888) 712-4000

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence :**

**Téléphone d'appel d'urgence**

(613) 996-6666

#### SECTION 2 : Identification de danger

**Classification SGH :**

Irritation de la peau, catégorie 2.

Irritation des yeux, catégorie 2A.

**Éléments d'étiquetage**

**Pictogrammes de danger :**



**Mention d'avertissement:** Avertissement

**Mention d'avertissement :**

Provoque l'irritation de la peau.

Provoque une grave irritation des yeux

**Mentions de danger :**

Bien se laver la peau après utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**Dangers non classés ailleurs :**

Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	>99
Numéro CAS : 62625-32-5	Vert de bromocrésol, Sel de sodium	<0.5
Numéro CAS : 845-10-3	Rouge de méthyle, Sel de sodium	0.04

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable.  
Maintenir les voies aériennes non obstruées.  
Consulter/avertir un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

##### Après un contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et de l'eau.  
Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent.

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés avec l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes.  
Enlever les lentilles cornéennes, si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.  
Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

##### Après d'ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau.  
Ne pas faire vomir.  
Consulter/avertir un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes aigus :

Renseignements non disponibles.

##### Symptômes à retardement :

Renseignements non disponibles.

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis :

Renseignements non disponibles.

### SECTION 5 : Mesures à prendre pour lutter contre le feu

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

##### Moyens d'extinction inappropriés :

Renseignements non disponibles.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

#### Dangers précis pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des émanations de vapeurs et de gaz irritants.

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Voir Section 8.

Utilisation typique du matériel de lutte contre l'incendie, des appareils respiratoires autonomes et d'un costume étanche spécial.

#### Informations supplémentaires :

Le chauffage cause une augmentation de la pression, risque d'éclatement et de combustion.

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion.

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate.

S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement.

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec une matière liante liquide incombustible (sable, diatomite, liants acides et liants universels).

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux.

#### Référence à d'autres sections :

Aucun(e)

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

#### Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Composants avec valeurs-limites à surveiller en milieu de travail :

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

#### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Protection oculaire :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

#### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance concernée.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion plus basse :</b> <b>Limite d'explosion plus haute :</b>	Non disponible Non disponible
<b>Odeur :</b>	Non disponible	<b>Pression de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non disponible	<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Environ 8,5	<b>Densité relative :</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non disponible	<b>Solubilités :</b>	Solubilité infinie dans l'eau.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Environ 100 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non disponible
<b>Point éclair (creuset fermé) :</b>	Non disponible	<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible	<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non disponible	<b>Viscosité dynamique :</b>	Non disponible
<b>Densité :</b>	Non disponible	<b>Viscosité cinématique :</b>	Non disponible

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

**Conditions à éviter :**

Aucun connu.

**Matériaux incompatibles :**

Aucun connu.

**Produits de décomposition dangereux :**

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

**Voies d'exposition :**

Renseignements non disponibles.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**

**Symptômes aigus :**

Renseignements non disponibles.

**Symptômes à retardement :**

Renseignements non disponibles.

**Toxicité aiguë :**

Renseignements non disponibles.

**Corrosion / irritation de la peau :**

Renseignements non disponibles.

**Dommages/irritations oculaires sévères :**

Renseignements non disponibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Renseignements non disponibles.

**Cancérogénicité :**

Renseignements non disponibles.

**IARC (Centre international de Recherche sur le Cancer) :**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**PNT (Programme national de toxicologie) :**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Mutagénicité sur cellules germinales :**

Renseignements non disponibles.

**Toxicité reproductrice :**

Renseignements non disponibles.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

**STOT exposition simple et répétée :**

Renseignements non disponibles.

**Toxicité en cas d'aspiration :**

Renseignements non disponibles.

**Informations toxicologiques supplémentaires :**

Renseignements non disponibles.

### SECTION 12 : Informations écologiques

**Écotoxicité:**

Renseignements non disponibles.

**Persistance et dégradabilité:**

Renseignements non disponibles.

**Potentiel bioaccumulatif:**

Renseignements non disponibles.

**Mobilité dans le sol:**

Renseignements non disponibles.

**Autres effets indésirables:**

Renseignements non disponibles.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

**Méthodes d'élimination :**

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

**Transport terrestre :**

**Transport des marchandises dangereuses du Canada**

<b>Numéro d'identification de l'ONU :</b>	Non réglementé
<b>Nom d'expédition approprié de l'ONU :</b>	Non réglementé
<b>Classes de danger de l'ONU concernant le transport :</b>	
<b>Groupe d'emballage :</b> <b>Étiquette danger :</b>	Non réglementé
<b>Risques environnementaux :</b>	Non

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

<b>Précautions particulières pour l'utilisateur :</b>	Aucun(e)
---	----------

#### Transport aérien :

##### IATA-DGR

<b>Numéro d'identification de l'ONU :</b>	Non réglementé
<b>Nom d'expédition approprié de l'ONU :</b>	Non réglementé
<b>Classes de danger de l'ONU concernant le transport :</b>	
<b>Groupe d'emballage :</b>	Non réglementé
<b>Étiquette danger :</b>	
<b>Risques environnementaux :</b>	Non
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur :</b>	Aucun(e)

#### Transport maritime :

##### IMDG

<b>Numéro d'identification de l'ONU :</b>	Non réglementé
<b>Nom d'expédition approprié de l'ONU :</b>	Non réglementé
<b>Classes de danger de l'ONU concernant le transport :</b>	
<b>Groupe d'emballage :</b>	Non réglementé
<b>Étiquette danger :</b>	
<b>Code SGE:</b>	Aucun(e)
<b>Risques environnementaux :</b>	Non
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur :</b>	Aucun(e)
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :</b> Sans objet	

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Amérique du Nord

**SARA section 311/312 (Listes de produits chimiques toxiques particuliers) :**

Aiguë

**SARA section 302 (substances extrêmement dangereuses) :**

**SARA section 313 (Listes de produits chimiques toxiques particuliers) :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

### Indicateur d'alcalinité totale

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

62625-32-5 Vert de bromocrésol, Sel de sodium: répertorié.

7732-18-5 Eau: répertorié.

845-10-3 Rouge de méthyle, Sel de sodium: répertorié.

**Règles et ordres TSCA :**

Sans objet.

**Proposition 65 (Californie) :**

**Substances chimiques qui sont des cancérigènes connus :**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes :**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes :**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité pour le développement :**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

### Canada

**DSL (Liste intérieure des substances du Canada) :**

62625-32-5 Vert de bromocrésol, Sel de sodium: répertorié.

7732-18-5 Eau: répertorié.

845-10-3 Rouge de méthyle, Sel de sodium: répertorié.

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits dangereux. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA :** 1-0-0

**HMIS :** 1-0-0

**Date d'élaboration :** 08.23.2016